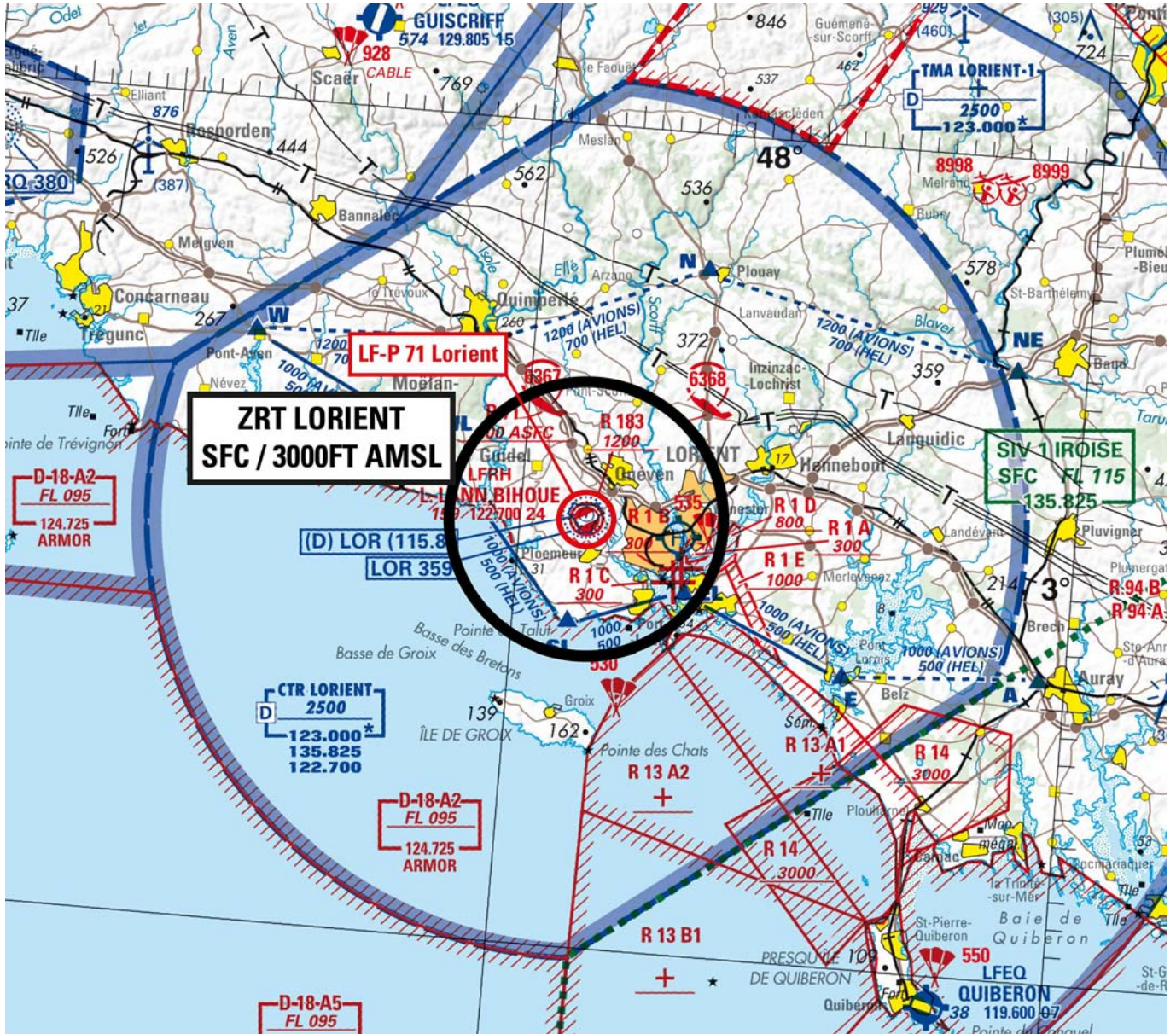


Objet : ENR - FIR : Brest LFRR - AD : Lorient Lann Bihoué LFRH
Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur AD Lorient Lann-Bihoué (LFRH)

En vigueur : Du 20 avril 2023 au 17 avril 2024

Lieu : FIR : Brest LFRR - AD : Lorient Lann-Bihoué LFRH



Extrait carte IGN au 1 / 500 000 édition 2022

ACTIVITÉ

Décollages, atterrissages et entraînement plateforme d'aéronefs en CAM en provenance et à destination de LFRH en procédure d'auto-information.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du lundi au vendredi sauf jours fériés : LS-30' / CS+30' pendant les créneaux de fermeture des services du contrôle aérien et de désactivation des CTR et TMA de Lorient.

Activable par NOTAM avec un préavis de 24H.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Lorient ATIS : 129.125 MHz

Iroise info : 135.825 MHz

Armor : 124.725 MHz et 234.250 MHz

ORGANISME GESTIONNAIRE

CLA (Contrôle Local d'Aérodrome) de Lorient Lann-Bihoué.

STATUT

La ZRT, lorsqu'elle est active, coexiste avec la zone LF-P71 Lorient (Cf. AIP France ENR 5.1) et se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire, sauf ACFT suivants qui devront appliquer la procédure d'auto-information :

- ◆ ACFT en CAM en vol local (*en provenance et à destination de LFRH*)
- ◆ ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement après contact avec Lorient TWR 122.700 MHz (*fréquence utilisée en Auto/info*).

SERVICES RENDUS

Services d'alerte et d'assistance en vol aux ACFT en CAM.

LIMITES VERTICALES ET VERTICALES

Limites latérales

Cercle de 5 NM de rayon centré sur : 47°45'38"N - 003°26'24"W (ARP LFRH)

Limites verticales

SFC / 3000 ft AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Lorsque la ZRT est active :

- ◆ Activités de voltige N° 6366, 6367, 6368 et AEM 8916, parachutage N° 535 et N° 530 suspendues ;
- ◆ Itinéraire de transit VFR "EL-SL-WL" au-dessous de 3000 ft AMSL fermé ;
- ◆ La zone LF-R183 n'est pas activable.

ORGANISMES À CONTACTER

Officier de quart du contrôle local d'aérodrome de Lann-Bihoué - Tél : 02 97 12 90 33.